



RÉALISER UN RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES

PROGRAMME

QU'EST-CE QU'UN RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES

- Définitions : référentiel et compétences
- Les différents types de compétences
- La place du référentiel dans une démarche de GPEEC

INTÉRÊTS ET ENJEUX

- Les objectifs
- Les bénéfices
- Les principales étapes de la démarche

CONSTRUCTION D'UN RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES

- Structure d'un référentiel
- Identification des compétences dans sa collectivité
- Description et criticité des niveaux de compétences
- Conception d'un support accessible

FAIRE VIVRE LE RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES

- Calendrier d'actualisation
- Utilisations et complémentarité du référentiel des compétences avec les autres outils de GPEEC

DURÉE : 1 journée

OBJECTIFS

- Identifier les avantages de concevoir un référentiel des compétences pour toutes les strates de collectivités.
- Comprendre les enjeux de cette démarche.
- Réaliser son propre référentiel des compétences.

VOUS ÊTES

- DRH, Responsable RH, agent d'un service RH.
- DGS, DGA, secrétaire de mairie.

DATE ET LIEU

- Le mardi 21 mai 2024.
- De 9h30 à 16h30.
- En présentiel au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne.

INSCRIPTIONS VIA LA [CONVENTION UNIQUE](#)

Service emploi et compétences territoriales – GPEEC

Nelly BERNON

Conseillère mobilité et GPEEC

gpeec@cdg77.fr